

# ALVISE GIUSTINIANI

## Vice-président, prévention du commerce illicite chez PMI

Bonjour, mesdames et messieurs. Je m'appelle Alvisе Giustiniani, je suis vice-président de la prévention du commerce illicite chez Philip Morris International, et je vais animer le panel d'aujourd'hui qui se concentre sur le commerce illicite en tant que facteur de déstabilisation du développement économique.

A mes côtés, trois éminents panélistes. Laurent Marcadier, ancien magistrat en France et qui est aujourd'hui conseiller chargé des affaires juridiques du Groupe LVMH en France. Ensuite, nous avons Carlos Moreira, entrepreneur, fondateur et PDG de WISeKey, une société de haute technologie. Avant cela, il a eu une longue carrière dans l'organisation des Nations Unies. Enfin, Jean-François Thony, procureur général en France, qui a eu une carrière remarquable pendant près de 40 ans. Il est également président de l'Institut international de Syracuse, qui est basé en Sicile, en Italie, mon pays d'origine.

Avant de donner la parole à nos panélistes, permettez-moi de planter le décor et de préciser quelques points sur le commerce illicite, puisque tout le monde dans la salle n'est peut-être pas familier avec le sujet. Il y a quelques années, l'OCDE a publié un rapport sur le commerce illicite et en a évalué les dimensions : elle est parvenue à un chiffre stupéfiant de plus de 2000 milliards de dollars pour le chiffre d'affaires du commerce illicite dans le monde. Il s'agit bien sûr d'une estimation, puisque les organisations criminelles investies dans le commerce illicite ne publient pas de statistiques. En ce qui concerne le secteur que je connais le mieux, le tabac, environ 10 % de toutes les cigarettes consommées dans le monde sont illicites, soit 1 sur 10. Cela représente une perte de recettes fiscales d'environ 40 à 50 milliards de dollars pour les gouvernements. C'est le premier point concernant les chiffres et l'importance du trafic.

Le deuxième point que je veux faire valoir concerne la dimension en termes de mondialisation. On ne peut pas penser à un seul produit qui ne fasse pas l'objet d'un commerce illicite ; cela va de la pêche au bois, abattu illégalement et passé en contrebande d'un pays à l'autre, en passant par le tabac, l'alcool, les drogues, les armes... sans parler du fléau qu'est la traite des êtres humains et le trafic d'organes humains. C'est vraiment un phénomène mondial à travers le monde entier, il ne connaît pas de frontières car les produits circulent d'un pays à l'autre. De nos jours, le transport est très facile : les conteneurs sont bon marché pour expédier les marchandises d'une partie du monde à une autre. Enfin et surtout, en ce qui concerne la mondialisation, les organisations criminelles qui y prennent part sont internationales. Elles effectuent souvent des opérations dans plus d'un pays, ou elles coopèrent avec d'autres organisations criminelles dans différents pays, et elles coopèrent souvent aussi avec des organisations terroristes : les profits du commerce illicite sont l'un des moyens de financement des groupes terroristes.

Le troisième point concerne les éléments moteurs du commerce illicite. Il y a beaucoup de moteurs, mais je dirais que le plus important, le plus évident, c'est de faire de l'argent. Les sommes que vous pouvez générer à partir du commerce illicite sont absolument énormes. Pour vous donner un exemple, dans certaines parties du monde, vous pouvez acheter un conteneur de cigarettes pour 100 000 ou 150 000 dollars, et s'il est introduit en contrebande dans un pays de niveau de vie élevé comme le Royaume-Uni ou la France, il peut être revendu pour 1,5 million de dollars. Vous devez verser une partie de cet argent aux intermédiaires, mais 1,5 million de dollars pour 100 000 dollars, il n'est pas nécessaire d'être bon en maths pour comprendre que le profit est énorme. Bien sûr, les réseaux criminels sont bien conscients de ce fonctionnement.

L'autre facteur est que les sanctions sont très faibles. Avez-vous déjà entendu parler d'une personne emprisonnée pour contrebande de cigarettes ? C'est très rare. La raison pour laquelle les peines sont faibles, c'est que la société n'y prête pas attention. Puisque les politiciens et les responsables de l'application des lois peuvent dire qu'ils ont "d'autres chats à fouetter", la société fait de même et n'accorde pas non plus à cette situation l'attention qu'elle mérite.

Enfin le dernier point, qui n'est pas le moins important, et ensuite je donnerai la parole au groupe d'experts : il s'agit d'une étude intéressante menée récemment et présentée lors d'une conférence organisée par la CNUCED ou l'UNCTAD, qui est l'organisation des Nations Unies pour le commerce et le développement basée à Genève. L'étude a



été réalisée par TRACIT, une ONG spécialisée dans la lutte contre le commerce illicite. Cette étude montre essentiellement à quel point le commerce illicite entrave la possibilité d'atteindre les 17 ODD, les objectifs de développement durable. Ils sont tous impactés car le commerce illicite nuit à l'emploi et aux revenus des États. Le commerce illicite favorise la corruption, ce qui signifie qu'il diminue la confiance dans la société. Je pense que cette étude est très intéressante car elle montre comment le commerce illicite et les crimes connexes que sont la corruption et le blanchiment d'argent ont un réel impact sur tous les ODD, sur le développement vers l'objectif de 2030.

Je vais m'arrêter là, maintenant que le cadre du commerce illicite est posé. Et maintenant je vais passer la parole au premier panéliste, Laurent. Peut-être aimeriez-vous aborder la question de l'impact du commerce illicite sur le consommateur et peut-être aussi sur les nouvelles plateformes de commerce électronique.